



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 4 avril 2017

(Convocation en date du 29 mars 2017)

Présents : ROBIN Jacques, GUILLET Gérard, LAPRAY Jean-Louis, SALA Véronique, BRIDAY Jean-Yves, GUILLIN Marie-Christine, DUTRONC Nicolas, GRIFFON Roger, GUILBAUT Jean-Michel, PEHU Frédéric

Excusée : Mme VOGEL Nadège

Secrétaire de séance : GUILLET Gérard

Compte-rendu du précédent conseil : approuvé à l'unanimité

1 Subventions accordées

Le conseil, après en avoir délibéré, valide les propositions de subvention suivantes :

- SPA pour 0,65 € / habitant
- ADMR pour 350 €
- CECL pour 300 €
- CLASH pour 100 €
- DDEN pour 25 €
- Souvenir Français pour 15 €
- PEP pour 70 €
- Les Virades de l'espoir pour 100 €

2 Adhésion facultative CDG 71

Le Conseil ne retient pas les propositions d'adhésion aux missions facultatives du centre de gestion CDG 71.

3 Bail de l'Étang

Le maire fait lecture d'un projet de bail pour l'étang des Jaudières, projet clarifiant les relations, droits et devoirs entre les parties. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le maire à signer le nouveau bail.

4 Taux d'imposition

Après avoir mesuré l'impact de la diminution des dotations de l'Etat – DFG en particulier- sur les recettes, l'augmentation très substantielle des dépenses de fonctionnement notamment liée à la mise en place des rythmes scolaires – impact récurrent depuis 2014 –, à la redevance « Petite enfance » - montant variable d'une année sur l'autre, à la charge financière liée à l'élaboration des documents du droit des sols – permis de construire, DP,... - à l'augmentation des charges portant sur les salaires du personnel communal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide des taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 12,06 % - taux précédent à 11,06 % -
- Foncier bâti : 19,23 % - taux précédent à 18,23 % -
- Foncier non bâti : 53,69 % - taux inchangé -

5 Budget Assainissement

Le budget « Assainissement » est adopté à l'unanimité des présents.

6 Budget communal

Le budget communal est adopté à l'unanimité des présents.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis le début de la mandature à savoir la diminution de l'endettement et le recours à l'autofinancement pour les travaux de mise aux normes et de gros entretien des bâtiments et des voiries.

Sont notamment prévus au budget 2017 :

- Mise en accessibilité des sanitaires de l'Auberge des Grenouillats
- Mise en accessibilité de l'Eglise
- Réalisation d'un stationnement handicapé commun à l'école et à la salle des fêtes
- L'amélioration du parking « sous la ville » avec mise en place d'un revêtement enrobé et marques de stationnement
- La reprise des marquages au sol sur les passages piétons, arrêt de bus...
- La mise en place d'un monocouche sur la route de Satonnay
- La réparation du chemin des vignes à son arrivée à Champagne.

7 Elections présidentielles

Pour rappel, le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 19 h.
Des scrutateurs volontaires sont les bienvenus.

Prochain conseil : le 9 mai 2017

Le maire

Jacques Robin

